

La Lettre

n°45

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

Priorité absolue à l'emploi

Le redressement de notre pays passe avant tout par une lutte sans relâche contre le fléau du chômage. Parce que chaque destruction d'emploi est un gâchis économique et humain, la bataille pour l'emploi doit être menée sur tous les fronts en partenariat étroit avec les forces vives et les acteurs économiques dans les territoires.

Le gouvernement a pris des décisions courageuses qui s'imposaient pour enrayer le déclin de notre économie et stimuler l'emploi.

L'allègement du coût du travail de 20 milliards d'euros par an via un crédit d'impôts orienté vers l'emploi, l'accès à des financements accessibles pour les petites et moyennes entreprises, la garantie d'un cadre réglementaire et fiscal simplifié et stable, l'aide à l'innovation et à l'export permettront aux entreprises de retrouver des marges de manœuvre pour se développer et regagner des parts de marché. Le crédit d'impôt pour la compétitivité, institué par le gouvernement, équivaut à une baisse des cotisations sociales de 4% de la masse salariale dès cette année, puis de 6% l'an prochain.

Le Conseil général de Lot-et-Garonne agit dans cette même direction car il n'y a pas d'autre alternative possible.

Il s'engage avec détermination dans l'accompagnement du dispositif des Emplois d'avenir. Pour ce faire nous avons décidé d'aider finan-

cièrement chaque association qui le souhaite à embaucher un jeune peu ou pas qualifié.

Ces contrats aidés constituent une arme importante dans la bataille pour l'emploi, mais ils ne sont pas la seule. Ils s'inscrivent dans un dispositif global dont l'objectif est de stimuler le marché du travail. C'est tout le sens des contrats de génération dont les premiers ont été signés en mars dernier. Ils permettront de combiner le recrutement d'un jeune qualifié avec le maintien dans l'emploi d'un salarié de plus de 55 ans. L'expérience d'un tuteur aguerri est donc mise au service de l'emploi d'aujourd'hui et de demain.

Enfin, sur le volet du soutien à l'activité, le Conseil général a tenu à rester aux côtés des communes et des intercommunalités de Lot-et-Garonne pour les aider à financer leurs projets. L'apport financier du Conseil général génère ainsi directement de l'activité au bénéfice des entreprises artisanales et celles du BTP. A la clé des milliers d'emplois non délocalisables sont préservés ou créés. Grâce à ses différentes interventions auprès des acteurs publics et privés d'un montant de plus de 26 M€ pour 2013, le Conseil général va générer un chiffre d'affaires de l'ordre de 108 M€ à la faveur du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Dans les semaines et les mois à venir, nous poursuivrons ces efforts pour retrouver le chemin du progrès.

EDITO
Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

2

LE POINT SUR

- Le Conseil général plus que jamais mobilisé pour renforcer la sécurité des élèves

3

AU SUJET DE

- Une 1^{re} réussite pour *De firme en firme*
- Saveurs et Fantaisies, 1^{er} Marché des Producteurs de Pays®

EN BREF

- Transition énergétique
- Colloque du CDAD

4

A NOTER

- Extension de l'Agropole : 300 000 € pour soutenir l'économie et l'emploi
- Signature des 1^{ers} Contrats de génération

Directeur de la publication :
Pierre Camani

Mise en page : Hervé Brisse

Impression : IGS - Agen

Photos : Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

SOMMAIRE

LE POINT SUR

TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil général plus que jamais mobilisé pour renforcer la sécurité des élèves

Le Conseil général s'efforce chaque année de renforcer la sécurité des élèves qui empruntent au quotidien les cars dans le cadre du transport scolaire. Christian Ferullo, vice-président du Conseil général en charge de l'Éducation et des Transports scolaires, entend néanmoins développer de nouvelles mesures sécurisation dès la rentrée de septembre 2013. Celles-ci ont été exposées à tous les partenaires du Département au cours de réunions territoriales qui se sont tenues mi-avril à Agen, Villeneuve-sur-Lot et Marmande.

La sécurité routière est l'affaire de tous ! À commencer celle du Conseil général, compétent en matière de transport scolaire sur tout le département - à l'exception des territoires des Communautés d'agglomération d'Agen et dans les prochains mois de Val de Garonne et du Grand Villennois. Depuis 2008, de nombreux efforts ont été fournis pour sécuriser le transport scolaire. Tout d'abord, un cadre légal avec règlement départemental a été mis en place pour fixer clairement les droits et devoirs de chaque maillon de la chaîne « transport scolaire ». Christian Ferullo le rappelle sans détour : « Lorsque nous sommes arrivés à la tête du Département, aucun règlement n'existait, les mesures de sécurité étaient aléatoires, alors qu'il est de notre responsabilité de garantir la sécurité des élèves transportés ».

Ainsi, parallèlement à la mise en place de la gratuité des transports scolaires en 2009, le Conseil général a élaboré toute une série de mesures et d'opérations pour sensibiliser les élèves transportés et les organisateurs du transport à la sécurité. Équipement des véhicules en ceintures de sécurité, dotation de gilets jaunes fluorescents à tous les enfants usagers des transports scolaires pour plus de visibilité, sécurisation des points d'arrêt, opération Évabus qui vise à entraîner tous les élèves de 6^e à l'évacuation rapide des cars et au respect des règles de sécurité... sont quelques-unes des actions qui ont été mises en place ou poursuivies pour atteindre cet objectif.

En 2011, le Département a lancé une étude concernant la sécurisation des points d'arrêt. Avec plus de 4 400 points d'arrêt pour déposer ou prendre les

quelque 12 000 élèves transportés au plus près de leur domicile, le Conseil général souhaite identifier les arrêts les plus dangereux pour y intervenir ensuite en réalisant des aménagements de sécurité. Un premier audit sur 350 points est en cours, et les résultats seront présentés à la fin du premier semestre 2013. Une étude sera également menée sur les points d'arrêt qui accueillent des enfants issus des écoles maternelles et primaires, soit 310 points d'arrêt supplémentaires (dont 112 implantés aux bords des écoles et 198 le long des routes).



Christian Ferullo a exposé les nouvelles mesures de sécurité, entouré des responsables de la Prévention routière et de l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (ANATEEP)

Autres enjeux majeurs : former les accompagnateurs mis à disposition par les mairies et les organisateurs secondaires et qui veillent sur les plus jeunes enfants lors du transport, mais aussi à la montée et à la descente des cars, et sensibiliser les élèves des maternelles et des primaires aux risques routiers en général, et aux transports scolaires en particulier, en matérialisant la dangerosité de l'environnement immédiat d'un car.

Ce sont sur ces nouvelles mesures que Christian Ferullo a échangé avec l'ensemble des acteurs concernés par le transport scolaire en avril dernier, soit

plus de 150 entités sur tout le département. Trois réunions territoriales de concertation ont ainsi permis de prendre en compte les attentes et les objectifs de chacun pour garantir la sécurité des enfants. Tous s'accordent sur l'importance de renforcer les mesures existantes, notamment auprès des 2 765 enfants des maternelles et des primaires. Ainsi, dès la rentrée de septembre 2013, le Conseil général mettra en œuvre de nouvelles mesures, car la sécurité des enfants n'a pas de prix.

Le transport scolaire en chiffres en Lot-et-Garonne

- **12 479 élèves transportés** (réseau départemental scolaire pour 12 000 élèves + lignes régulières + lignes SNCF) **dont 2 765 enfants inscrits en maternelle et en primaire** (821 scolarisés en maternelle et 1 944 scolarisés en primaire)
- **320 circuits de transport scolaire** dont 49 circuits desservant des Regroupements pédagogiques inter-communaux (RPI) pour 1 981 élèves (622 scolarisés en maternelle et 1 359 scolarisés en primaire) et 90 circuits transportant des élèves de moins de 12 ans
- **24 700 km parcourus par jour** soit 4 100 000 km par an sur l'ensemble du réseau départemental
- **plus de 230 véhicules utilisés quotidiennement**
- **22 entreprises privées de transporteurs**
- **13,6 M€ consacrés par le Conseil général au transport scolaire**



INSCRIPTION POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE 2013-2014

L'année scolaire n'est pas finie qu'il faut déjà repenser à l'année suivante... Et les transports scolaires n'échappent pas à la règle ! Les enfants qui utiliseront ce service pour l'année scolaire 2013-2014 doivent obligatoirement être inscrits. Deux cas de figures :

- les réinscriptions : les élèves qui utilisent déjà les transports scolaires et ceux qui ne changent pas d'établissement doivent s'inscrire du 13 au 31 mai ;
- les élèves qui s'inscrivent pour la première fois ou ceux qui changent d'établissement devront s'acquitter du même devoir avant le 12 juillet.

Renseignements : www.cg47.fr - 05 53 69 39 43 ou 05 53 69 39 45 - ts-gratuite@cg47.fr

Jusqu'au 18 juin, D 813

Marmande : travaux d'assainissement. Route barrée, déviation par D 299 et voies communales. Travaux : Sogea. Maîtrise d'ouvrage communale.

Jusqu'au 5 juillet, D 933

Miramont-de-Guyenne : aménagement de la traversée du bourg, phase 1. Alternats. Travaux : Eurovia, Malet. Estimation : 1 095 300 € (commune).

Jusqu'au 15 juillet, D 120

Verteuil-d'Agenais : aménagement de la traverse du village. Déviation par la D 210 et D 314. Travaux : Eurovia.

Jusqu'au 26 juillet, D 287, D 656

Calignac : travaux d'assainissement des eaux usées. Déviation sur la D 287 et alternat sur la D 656. Travaux : Cofely Ineo.

Jusqu'au 6 septembre, D 813

Vrazeil : aménagement de la traversée du bourg, entrée ouest. Alternat. Travaux : Colas. Estimation : 983 000 € (commune)

Jusqu'au 31 octobre, D 911

Villeneuve-sur-Lot : poursuite travaux de la déviation. Travaux : Eurovia, Quintoli GE, Cazal. Estimation : 7 M€

Jusqu'au 31 décembre, D 933

Houeillès : travaux d'adduction en eau potable et eaux usées. Alternat et déviation poids lourds par la D 8 et D 655. Travaux : Sogea, Lages, Cousin Pradère.

■ A NOTER**ECONOMIE****Extension de l'Agropole : 300 000 € pour soutenir l'économie et l'emploi**

Regroupant plus de 130 entreprises et 2 500 employés, l'Agropole est l'un des pôles économiques phares du Lot-et-Garonne. Au cours de l'Assemblée générale d'Agropole Services en avril, les élus du Conseil général ont réaffirmé leur soutien à cette technopole, qui bénéficie d'une subvention annuelle d'un million d'euros, faisant ainsi du Département le premier financeur public de cette structure.

Pierre Camani et Jacques Bilirit ont également rappelé que, lors du vote du Budget, le Conseil général avait accordé une aide de 300 000 € pour le développement foncier de l'Agropole, qui favorisera l'implantation de nouvelles entreprises et donc la création d'emplois.

**EMPLOIS****Signature des 1^{ers} Contrats de génération**

Entouré de Nicolas Lacombe, conseiller général de Nérac, et de Jérôme Olivier, directeur adjoint de Pôle Emploi Agen, Marc Burg, préfet de Lot-et-Garonne, a signé fin avril les trois premiers Contrats de génération en Lot-et-Garonne, destinés à développer la compétitivité et la performance des entreprises. Issu d'un consensus avec les partenaires sociaux, ce dispositif traduit l'importance de la gestion active des âges et de la transmission des compétences pour le dynamisme de l'économie française. Le Contrat de génération a pour objectif d'anticiper les nombreux départs (600 000 par an en moyenne) et les arrivées (700 000 jeunes par an en moyenne) sur le marché du travail en France d'ici à 2020.

**MAJORITÉ****Le nouveau conseiller départemental, un élu rajeuni et ancré dans son territoire**

Conformément aux engagements du Président de la République, le Parlement a définitivement abrogé le conseiller territorial imaginé, en son temps, par Nicolas Sarkozy. Au faux prétexte de faire des économies, cet élu hybride, appelé à siéger au Conseil général et à la Région aurait inmanquablement défait le lien de proximité indispensable au dialogue et à l'action de terrain dans un territoire rural comme le nôtre.

Pour autant, le Parlement a refusé l'immobilisme et a choisi de réformer en profondeur le mode d'élection des futurs « conseillers départementaux » en privilégiant un scrutin qui fera toute leur place aux femmes et qui respectera véritablement les intérêts de la ruralité. En 2015, nos concitoyens seront donc appelés à élire deux candidats - une femme et un homme - dans chaque canton. La carte des cantons aura été redessinée pour mieux prendre en compte les réalités démographiques d'aujourd'hui, sans pénaliser la représentation des Lot-et-Garonnais à l'Assemblée départementale.

Cette réforme préserve donc l'ancrage territorial des élus départementaux tout en favorisant la féminisation et le renouvellement des générations. Dans la période extrêmement difficile que nous traversons, nos concitoyens n'en seront que mieux écoutés et mieux protégés. La démocratie en sortira grandie.

Groupe de la majorité départementale
Tél. : 05 53 69 42 11 - lotetgaronnepourtous@cg47.fr

OPPOSITION

Le 21 mars dernier, Pierre Camani a présenté à l'assemblée départementale son projet de budget pour 2013, exercice délicat pour toutes les collectivités en cette période de crise.

En effet, les recettes tendent à diminuer, notamment du fait de décisions nationales lourdes de conséquences. Les dotations de l'État aux collectivités vont ainsi être réduites de 4,5 milliards d'euros en 2 ans ! Les dépenses, elles, continuent d'augmenter : transfert aux conseils généraux de toutes les politiques liées au handicap, réforme des rythmes scolaires, augmentation du RSA, et surtout, absence de solution pérenne pour le financement des prestations sociales.

Dans ce contexte budgétaire contraint, on attendrait logiquement que la majorité se concentre sur les priorités des Lot-et-Garonnais : économie, emploi, pouvoir d'achat... Pourtant, elle nous parle de soutien aux « pâtures tournants dynamiques », d'approfondissement des « connaissances sur les zones humides », ou encore de la « réactualisation de l'inventaire de la flore sauvage ». Nous n'aurons décidément jamais les mêmes priorités. Le budget 2013 s'avère totalement déconnecté de la réalité.

Groupe d'opposition L'Avenir Ensemble
Tél. : 05 53 98 52 00 - costes.jeanlouis@gmail.com

■ AU SUJET DE

DÉCOUVRIR DES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET DES MÉTIERS D'AVENIR

Une 1^{re} réussite pour *De firme en firme*

Le 11 avril, 33 entreprises lot-et-garonnaises participaient à la 1^{re} édition de l'opération *De firme en firme*. Tout au long de cette journée, elles ont ouvert leurs portes et accueilli plus de 350 élèves et 500 particuliers. Organisée par le Conseil général, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale de Lot-et-Garonne (CCIT 47) et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Lot-et-Garonne (DSDEN), cette opération a permis de rapprocher les plus jeunes et les personnes privées d'emploi du monde de l'entreprise.

Par leur dynamisme, par la diversité de leurs compétences et par leur grande capacité d'innovation, les entreprises lot-et-garonnaises créent des emplois, tirent notre département vers le haut et affirment sa position stratégique au cœur du Sud-Ouest. Pour autant, ces entreprises ont alerté ces dernières années le Conseil général et d'autres partenaires institutionnels des difficultés de recrutement liées à une inadéquation actuelle entre leurs offres d'emploi et la demande du travail.

« Afin de mieux adapter les systèmes d'éducation et de formation aux besoins des entreprises, il est donc apparu nécessaire de favoriser les rapprochements entre le monde de l'entreprise et le monde de l'enseignement », explique Jacques Bilirit, vice-président en charge du Développement économique. Il s'agit ainsi de mieux informer et sensibiliser



Jacques Bilirit et Éric Lanthiez, PDG de Boalia à Tonneins, ont accueilli des classes du collège du Mas-d'Agenais

les collégiens et lycéens à ces activités techniques (effacer les *a priori* négatifs) et de leur permettre de choisir en conséquence un cursus adapté, car certaines entreprises peinent à recruter des personnels qualifiés.

Première du genre en Lot-et-Garonne, cette opération a séduit les entrepreneurs et les élèves. Que tous soient rassurés : l'édition 2014 est déjà en préparation !

PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES

Lancement de la saison des Marchés de Producteurs de Pays®

La promotion de l'agriculture lot-et-garonnaise est une préoccupation majeure du Conseil général. Le Lot-et-Garonne se distingue en effet par la diversité de ses cultures et la qualité de ses productions. Afin de faire connaître les savoir-faire et de faire découvrir les produits du terroir, le Conseil général organise le vendredi 31 mai à l'Hôtel du Département d'Agen, une manifestation unique en son genre, Saveurs et Fantaisies, 1^{er} Marché des Producteurs de Pays®.

Vendredi 31 mai, le temps d'une soirée, le parc arboré et la Cour d'Honneur de l'Hôtel du Département à Agen se transformeront en vitrine du monde agricole lot-et-garonnais. Saveurs et Fantaisies, 1^{er} Marché des Producteurs de pays® est née de la volonté du Conseil général de rapprocher les mondes rural et urbain. **Organisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture, le Comité départemental de tourisme et plusieurs organisations agricoles professionnelles**, cette manifestation sans

précédent se veut pédagogique, ludique et conviviale. Petits et grands pourront donc apprécier les nombreuses animations proposées dès 17 h 30 : mini-ferme et jeux feront le bonheur des plus petits, des ateliers des saveurs et marchés des vins raviront les plus grands, coin restauration avec le 1^{er} Marché des Producteurs de Pays® de l'année pour éveiller les papilles de toute la famille... Les filières phares de l'agriculture lot-et-garonnaises (fruits et légumes, élevage et céréales) seront également présentes.

Transition énergétique

À la suite de la Conférence environnementale de septembre 2012, le Gouvernement a demandé aux Régions et aux Départements de prendre pleinement part aux réflexions engagées sur la transition énergétique. C'est ainsi qu'en Lot-et-Garonne, le Conseil général et le Syndicat départemental d'électricité et d'énergie ont organisé trois débats citoyens sur le thème « Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? ». Ainsi, à Marmande, Nérac puis Agen, de nombreux Lot-et-Garonnais ont fait le déplacement pour échanger sur ces questions, donner leurs avis et ainsi contribuer à la réflexion nationale.

Le Conseil général de Lot-et-Garonne est l'un des Départements de France les plus engagés sur cette thématique. Pour rappel, l'Assemblée des Départements de France (ADF) l'avait ainsi sollicité pour la représenter lors de la Conférence environnementale des 14 et 15 septembre dernier. Pierre Camani avait alors désigné Raymond Girardi, vice-président en charge de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement, pour le représenter lors de la première table ronde intitulée « Préparer le débat national sur la transition énergétique ». Cette désignation saluait les initiatives menées par le Conseil général dans ce domaine, notamment les travaux de la mission d'information et d'évaluation sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.



Colloque du CDAD

Le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) organise le mardi 4 juin au Centre universitaire d'Agen (site du Pin) un colloque portant sur la réforme relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge. Ce colloque est ouvert à toutes personnes intéressées par cette problématique et s'adresse notamment aux élus, aux travailleurs sociaux, médico-sociaux, médicaux, aux professionnels du droit, aux personnels administratifs, aux associations...

Renseignements : CDAD
06 13 91 56 67 - cdad47@yahoo.fr